

Conditions Générales de Ventes en boutique

Applicables à compter du 14 octobre 2024

- 1. IDENTITE DU VENDEUR. Le Vendeur est la société LDLC 7, dont l'enseigne est LDLC, SAS au capital social de 8 490 000 euros, dont le siège social est situé 2 rue des Érables 69760 LIMONEST immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro 838 340 131 (TOVA FR 4083840131). Coordonnées de la boutique : 2 Avenue Général de Gaulle 69410 Champagne-au-Mont-d'Or Tél : 04 27 46 60 09 Mail : boutiquechampagne@kllc.com
- 2. APPLICATION DES CONDITIONS. Les présentes Conditions Générales sont applicables à toutes les ventes et prestations de services conclues au sein de la Boutique auprès des consommateurs. La Boutique n'a pas pour vocation principale à vendre les produits à des professionnels. Elle se réserve le droit de refuser les achats immédiats / commandes d'un même Produit en quantités importantes. Les conditions générales applicables aux professionnels sont consultables sur le lien suivant : https://media.groupe-idic.com/pdf/boutiques-apple/CGV-Pro.pdf . Les Conditions Générales pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à votre achat est celle en vigueur à la date de l'achat immédiat ou de la passation de la commande.
- 3. PRODUITS. Les caractéristiques essentielles du produit sont indiquées dans les fiches produits, lesquelles peuvent être réactualisées. La durée de disponibilité sur le marché des pièces détachées indispensables à l'utilisation dubien est communiquée lorsque nous en sommes informés par le fabricant.
- lorsque nous en sommes informés par le fabricant.

 4. SERVICES. Pour l'accomplissement des diligences et prestations, la Boutique s'engage à donner ses meilleurs soins, conformément aux règles de l'art. La présente obligation, n'est de convention expresse, que pure obligationde moyens. Le matériel et/ou les données conflées par le Client étant déjà dans un état endommagé, le client est informé que l'exécution des prestations convenues par la Boutique, peuvent avoir pour conséquence la destruction du matériel et/ou les données ou un endommagement supplémentaire de ceux-ci. La responsabilité de la Boutique ne pourra être recherchée dans ces cas. Nos interventions peuvent nécessiterde reformater les médias et de charquer des logiciels de diagnostic. Ces opérations sont susceptibles d'écraser les données présentes; La responsabilité de la Boutique est exclue en cas de perte ou d'écrasement. Les sauvegardes des données et leur vérification sont à la charge exclusive du Client. Le Client est tenu de se prémunir contre la perte de données ; il lui appartient d'effectuer des sauvegardes régulières et exhaustives des données. En conséquence, la responsabilité la Boutique ne saurait être engagée en cas de pertes partielles ou totales des données du Client consécutif ou non à une intervention de la Boutique. La réinstallation éventuelle de logiciels se fera à partir des supports fournis par le client (CD,DVD, HDD, licence etc.). Le client s'engage, de bonne foi, à collaborer avec la Boutique, fournir à la Boutique les éléments d'information nécessaires à l'accomplissement de ses prestations, et notamment tous documents techniques utiles, à ne confere à la Boutique que du matériel dont il est propriétaire et conforme aux règles de l'art et répondant à la règlementation en vigueur, à payer le prix des services raccompinssement de ses prestations, et rotalinet tous décounteris teurniques utiles, à le contre à la bouque que un materier dont il est propriétaire et conforme aux pouque que un materier dont il est propriétaire et conforme aux régles de l'art et répondant à la réglementation en vigueur, à payer le prix des services fournis par la Boutique et à effectuer toutes les diligences et prendre toutes les mesures possibles afin de sauvegarder les données, afin d'éviter les petres de celles-ci à l'occasion de l'intervention de la Boutique.
- afin d'eviter les pertes de celles-ci à l'occasion de l'intervention de la Boutique.

 5. COMMANDES. Toute commande anormale ou de mauvaise foi, toute fraude ou tentative de fraude, tout incident de paiement non régulairisé, pourra entrainer la suppression et/ou désactivation du compte client concerné et/ou le refus de la commande. Dans le cas où le produit ne serait pas en stock à la boutique, nous vous proposons de le commander. Les commandes ne sont définitives qu'après versement d'un acompte qui sera conservé par laBoutique en cas d'annulation de la commande par le client. Le solde devra être payé lors du retrait des marchandises commandées. La commande est considérée comme annulée, et l'acompte sera conservé, à défaut de retrait des produits dans un délai de 60 jours suivant l'avis de mise à disposition. En cas d'infoncibilité du bles paragréfs au conservé de la commande de la commande de la commande de la commande le la commande la com d'indisponibilité du bien commandé, vous en serez informé et nous vous proposerons de vous fournir un bien d'une qualité et d'un prix équivalent, un avoir ou un remboursement. Les produits vendus en Boutique ne bénéficient pas du droit derétractation.

PRIX & PAIEMENT

6. PRIX & PAILMENI
6.1. Les prix des produits sont affichés sur le site de la Boutique et sont indiqués en euros toutes taxes comprises.Le prix des prestations est fonction de la nature des prestations; les commandes de prestations feront l'objet d'un devis préalablement accepté par le Client. Tout règlement versé à la Boutique ne saurait être considéré comme des arrhes. Les moyens de paiement acceptés

langues en caisse. Paiement en plusieurs fois : Notre Boutique propose à ses clients les services de crédit, notamment via ALMA pour le règlement de leurs achats et l'exécution du palement. Cela est conditionné par l'acceptation par le client du contrat de crédit proposé par ALMA. Tout refus d'octroi de crédit par ALMA pour une commande pourra entraîner l'annulation de celle-ci. Toute résiliation des CGV qui lient le client et Notre Boutique entraîne la résiliation du contrat de crédit entre ALMA et le client. Le

propose par ALMA. Tout reius octorio de credu par ALMA pour une commande pourra entrainer l'annuauton de ceile-d. Tour résiliation des GCV qui lient le client Le de client. Le montant est payé par un crédit octroyé par :

- Alma – SAS au capital de 373 7184.41€ - Siège social : 176, Avenue Charles De Gaulle 92200 Neuilly-Sur Seine – RCS Nanterre sous le numéro 839 100 575 et agréée en qualité d'Établissement de paiement et Société de Financement sous l'identifiant 90786, consultable sur le site du REGAFI. Frais : En payant en plusieurs fois avec Alu, e Client ne paye pas des frais, sauf dans les cas prévus entre Alma et le Client, lors de la souscription du crédit. Le montant est payé par un crédit octroyé par Alma SAS inscrit sur le REGAFI sous le numéro 90876. Paiement : Le paiement par crédit est disponible pour le règlement de leurs achats via notre partenaire Alma, l'exécution du paiement est conditionnée par la signature du contrat de crédit proposé par Alma. Le Vendeur accepte par anticipation Toctorie de crédit conclu entre Alma et le client conformément à l'article L312-46 du code de la consommation. Si Alma accepte d'octroyer le crédit conclu entre Alma et le client conformément à l'article L312-45 du code de la consommation. Tout refus par Alma d'octroyer un crédit pour une commande pourre entraîner l'annulation de celle-ci, sauf si le client accepte de payer comptant. Toute résiliation des CGV qui lient le Vendeur et le client, entraîne la résiliation du contrat de crédit entre Alma et le client. En cas de rétractation, les frais et intérêts des Clients, leur seront remboursés conformément à la réglementation. Sécurité : La sécurisation des paiements est assurée par Alma tre ses persetataires. Tous les paiements est assurée par Alma et ses persetataires. Tous les paiements est assurée par Alma et se persetataires. Tous les paiements est assurée par Alma et se persetataires. Tous les paiements est assurée par Alma des perset est pas prevue du montant et de la date de la transaction conformément aux d

- 7. RETRAIT DES PRODUITS. Le transfert des risques s'opère au moment du retrait en Boutique par le client. Pour les produits faisant l'objet d'un retrait immédiat, il vous appartient de procéder à un contrôle approfondi vous permettant de vérifier s'il n'existe pas de vices apparents, mais également la conformité des pièces à votre commande.
- B. RECEPTION DES SERVICES. A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le client lors de la réception des prestations, celles-ci seront réputées conformes à la commande. Toute réserve ou réclamation doit être émise par écrit, avec tous les justificatifs y afférents, auprès de la Boutique qui rectifiera dans les plus brefs délais et à ses frais, les prestations fournies.
- tous les justificatifs y afterents, auprès de la Boutique qui rectifiera dans les plus brefs délais et à ses frais, les prestations fournies.

 9. CONTACT ET SERVICE APRES VENTE. Les étiquettes collées sur toutes les pièces sont indispensables pour la garantie. Les emballages doivent être conservés en parfait état. Lors du retour de marchandise en Boutique. Tacheteur doit fournir : ses coordonnées précises, son ticket de caisse ou sa facture, une description détaillée de la panne constatée. Le retour des marchandises s'effectue directement en Boutique. Les marchandises réparées ou remplacées devront être retirées par le client dans le délai d'un mois suivant l'avis l'informant que celles -di sont à sa disposition en boutique. La Boutique ne pourra être tenue responsable de l'usure normale du bien conséquente de son défaut de retrait par le client. A défaut de retrait du produit dans un délai de 90 jours suivant l'avis demise à disposition, le produit sera considéré comme étant la propriété de la Boutique, laquelle pourra en disposer selon son souhait.

10. GARANTIE

GARANTIES LEGALES

U.1 GARANTIES LEGALES

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de

ceui-ci. Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une

extension de six mois de la garantie initiale

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat

Le consommateur peur obtenir une reduction du prix d'acnat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si : 1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ; 2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ; 3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlêvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ; 4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infractueux.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation). d'arraires moyen annuel (arricle L. 241-5 du code de la consommation). Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre

restitution du bien.

- 10.2 GARANTIE COMMERCIALE APPLICALBE AUX CONSOMMATEURS. Toute garantie commerciale éventuellemen consentite par le constructeur ou Notre Société ne fait pas obstacle au bénéfice de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L. 217-1 à L. 217-32 du Code de la consommation et de celle relative aux défauts de la chose vendue, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du Code voir. Article L.217-16 du Code de la consommation : Lorsque l'alcheteu conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du Code civil. Article L217-16 du Code de la consommation : Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'actisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

 10.3 GARANTIE COMMERCIALE CONSTRUCTEUR. Certains constructeurs proposent une garantie spécifique (prise en
- chargede la garantie directement par le constructeur, ou garantie sur site, ou extension de garantie spécifique). Notre Société ne pourra être tenue pour responsable d'une quelconque défaillance du constructeur dans le cadre de leur garantie commerciale. 10.4 GARANTIE COMMERCIALE DE NOTRE SOCIETE. Les produits vendus par Notre Société peuvent bénéficier d'une garantie commerciale particulière, voir l'annexe Contrat de garantie commerciale applicable aux consommateurs uniquement.

 11 GARANTIE COMMERCIALE DES PRESTATIONS. Les prestations effectuées par la Boutique sur le matériel du Client sont garanties pendant une durée de 90 jours à compter de la date de restitution du matériel au Client; Ainsi dans le cas où
- une panne identique interviendrait sur le matériel réparé, la Boutique s'engage à intervenir sans frais pour le Client sur ledit
- materiel.

 2. CONFIDENTIALITE. Lors des interventions, le Client donne accès à l'ensemble des données stockées sur le matériel conflé à la Boutique. Ces données seront considérées comme confidentielles, sous réserve du respect des dispositions légales en vigueur. Ces données peuvent être transmises aux membres de son personnel chargés de participer à l'exécution des prestations. L'obligation de confidentialité n'est pas applicable aux données ou informations licitement en possession de la Boutique avant de les recevoir du Client, ou qui étaient, à la date de signature de la présente convention ou ultérieurement, tombées dans le domaine public ou qui auraient été communiquées par un tiers de bonne foi sans que ce tiers ait exigé d'engagement de confidentialité à leur égard.
- tombese dans le domaine public ou qui auraient été communiquées par un tiers de bonne foi sans que ce tiers ait exigé dengagement de confidentialité à leur égard.

 13. INFORMATIQUE ET LIBERTES. La boutique recueille des informations vous concernant notamment lors de la création de votre Compte Client. Ces informations nous permettent d'effectuer notamment les opérations relatives à la gestion des clients, à la prospection, à l'élaboration de statistiques commerciales, à la gestion de vos droits, la gestion des impayés et du contentieux, à la gestion d'objection des impayés et du contentieux, à la gestion d'objection promotionnelles de la part de la boutique, dont vous pouvez vous désinscrire à tout moment en décochant l'option page Mon Compte / Gérer mes abonnements Newsietter. La base légale de ces traitements de données est l'exécution hes présentes CGV. Les opérations de prospection relatives à des biens et produits analogues se fondent sur l'intérêt légitime de notre boutique. Les autres opérations de prospection se fondent sur votre consentement. Les destinataires de vos données sont les services de notre boutique, nos sous-traitants et les autorités et auxiliaires de justices de justices à en recevoir communication. Vos données seront uniquement conservées le temps nécessaire à la réalisation des finalités précitées, et conformément aux régles de conservation légale applicables en maltière commerciale. Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 (modifiée) et du Réglement Général sur la Protection des Données, vous bénéficiez d'un fort d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles. Vous pouvez également, pour des mutières de montent plus ou exercer vos droits, écrivez à doc@groupe-idic.com. ou à LDLC, DPO, 2 rue des Érables CS21035 69578 LIMONESTVotre demande devra traitement des données vous concernant et disposer du droit de retier votre consentement à tout moment lorsque les riatements dedonnées personnelles si ne œuvre se
- réclamation auprès des autorités de contrôle compétentes en matière de protection de données personnelles.

 14. EMVIRONMENT. Reprise sans frais : Il est rappélé l'obligation de ne pas jeter les déchets concernées ci-dessus avec les déchets ménagers, qu'il existe des systèmes de collecte mis à votre disposition des effets concernées ci-dessus avec les déchets ménagers, qu'il existe des systèmes de collecte mis à votre disposition des effets informés des coûts unitaires supportés pour l'élimination des DEEE historiques grâce à l'éco-contribution. Pensez aux solutions de recyclage : vendre ou donner vos produits usagés : vide-greniers, braderie, associations (Emmaus, Secours populaire, etc.). Déposer dans un point de collecte : Ecologic, Ecomobilier, Batribox, etc. 1 équipement acheté= 1 ancien repris. Vous pouvez nous remettre vos piles et batteries usagées sans condition. Vous pouvez nous rapporter un produit électrique ou électronique usagé équivalant* dans les 24h suivants votre achat** Nous ne reprenons pas les produits d'ameublement lors d'un achat de même type dans som magasins. La reprise ne pourra pas être effectuées i à la suite d'une contamination ou d'une unavaise manipulation, le produit à reprendre présente un risque pour la sécurité et la santé du notre personnel chargé de la reprise que les équipements de protection individuels conventionnels ou les moyens de conditionnement courants ne permettent pas d'éviter. En nous confiant la reprise de votre produit, vous renoncez à sa propriété dés qu'il est déposé dans notre boutique.

 * Les dimensions et poids peuvent varier de 10% maximum en plus ou en moins * Facture à l'appui
- * Les dimensions et poids peuvent varier de 10% maximum en plus ou en moins ** Facture à l'appui

 15. MÉDIATION DE LA CONSOMMATION. Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant le règlement amiable des litiges, Notre Société adhère au Service de Médiation de la société SAS CNPM Médiation Consommation, Après démarche préalable écrite des consommateurs vis-à-vis de Notre Société, le Service du Médiateur peut étresais pour out litige de consommation dont le règlement n'aurait pas about! Pour connaître les modalités desaisine du Médiateur : https://onpm-mediation-consommation.eu ou par voie postale en écrivant à CNPM MEDIATION CONSOMMATION, 27 avenue de la Libération, 42400 SAINT-CHAMOND. Avant de la saisir, vous devez : Écrire au point evente par lettre recommandée avec accusé de réception, et envoyer une copie de ce courrier à notre service clients 2 rue des Érables 69760 LIMONEST boutiquechampagne@idlc.com
- 16 STIPULATIONS FINALES. La loi française est applicable sans pour autant écarter l'application des droits législatifs impératifs accordésaux consommateurs ou d'une loi impérative plus protectrice par le juge étranger saisi par un consommateur du pays correspondant. Les présentes Conditions Générales sont rédigées en langer française. Le fait pour la Boutique de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à s'en activate le tréférie processe prévaloir à un moment donné de l'une des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à s'en activate le tréférie processe prévaloir à un moment donné de l'une des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à s'en activate le tréférie processe prévaloir à un moment donné de l'une des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à s'en activation de l'une des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à s'en activation de l'une des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à s'en activation de l'une des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à s'en activation de l'une des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à s'en activation de l'une des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à s'en activation de l'une des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à s'en activation de l'une des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à s'en activation de l'une des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation de l'une des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation de l'une des clauses des présentes de l'une des clauses de l'une des clauses de l'activation de l'une des clauses d

Pour les consommateurs, la garantie commerciale LDLC s'applique sans préjudice du droit pour le consommateur de bénéficier de la garantie légale de conformité, dans les conditions prévues au présent chapitre, et de celle relative aux vices cachés, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du Code

La garantie commerciale de Notre Société permet d'ajouter aux produits vendus directement par LDLC, de manière payante (Pack Confort) ou gratuite selon les termes qui suivent, une durée de couverture supplémentaire après la garantie légale de conformité de 2 ans applicable aux consommateurs. supplém

DEFINITIONS ET OBJET DE NOTRE GARANTIE COMMERCIALE

- « Prix d'Achat Initial » correspond au prix d'achat initial du produit concerné, toute remise attachée au
- « Pourcentage Applicable » correspond au pourcentage à prendre en compte en fonction de l'année de mise en œuvre de la garantie commerciale :
- Durant la 3éme année après la facturation le pourcentage pris en compte est égal à 70 % :

- Durant la 4ême année après la facturation le pourcentage pris en compte est égal à 50 %;
 Durant la 5ême année après la facturation le pourcentage pris en compte est égal à 50 %;
 Durant la 5éme année après la facturation le pourcentage pris en compte est égal à 30 %.
 Avoir » s'entend comme un avoir émis par Notre Société valable un an à compter de sa date d'émission et utilisable uniquement dans notre boutique.
- « Ordinateurs de Marque » s'entends comme une unité centrale complète (hors accessoire) qui n'a pas été assemblée par nos soins, comme le serait par exemple un produit sur-mesure, ou assemblé par nos ateliers.
- ordinateurs Portables, et Ordinateur de Marque.

Obiet de la Garantie Commerciale LDLC

Cet engagement a pour objet la réparation, le remplacement du produit, l'émission d'Avoir ou toute autre prestation de service en relation avec le produit, ou encore toute exigence éventuelle non liée à la conformité et énoncée dans la garantie commerciale LDLC, en sus des obligations légales du vendeur visant à garantir la conformité du produit.

- QUI EST LE GARANT ?

 Nom : LDLC 7 (« LDLC » ou « Notre Société »)

 Coordonnées postales : 2 rue des Erables 69 760 Limonest
 Coordonnées téléphoniques : 04 27 46 60 09 (numéro non surtaxé)

 Autre moyen : boutiquechampagne@ldlc.com

COMMENT METTRE EN OEUVRE LA GARANTIE COMMERCIALE LDLC ?

s de dysfonctionnement, munissez-vous de la facture d'achat du produit concerné et contactez-nous

Après diagnostic, le produit défectueux pourra faire l'objet, au choix de LDLC :

Durant la 3éme année après la facturation (gratuitement) ou durant la 4ème et la 5ème année après la

- facturation (uniquement en cas de souscription du Pack Confort ou d'achat d'un Produit Eligible):

 i. D'une réparation si elle est possible, dans la limite d'un montant égal au Pourcentage
 Applicable sur le Prix d'Achat Initial;

 ii. A défaut, d'un remplacement sur la base de caractéristiques équivalentes ou supérieures et

 - dans la limite d'un montant égal au Pourcentage Applicable sur le Prix d'Achat Initial ; À défaut, d'un Avoir d'un montant égal au Pourcentage Applicable sur le Prix d'Achat Initial.

Lorsque le produit n'est pas réparable et est remplacé ou fait l'objet d'un avoir ou d'un remboursement, le produit retourné est cédé à LDLC.

COMBIEN COUTE LA GARANTIE COMMERCIALE LDLC ?

La garantie commerciale 3 ans est gratuite et s'applique par défaut à tous les produits vendus directement

par LDLC.
La garantie commerciale 5 ans :

est gratuite uniquement sur les Produits Eligibles vendus par LDLC

- est payante (Pack Confort) pour les autres produits vendus par LDLC, dépendant du montant du panier; Le montant de la garantie commerciale 5 ans, dépendant du montant du panier, est disponible lors de de la simulation de commande et repris sur la facture et ne s'applique pas sur les Produits Eligibles.

5. QUELLE EST LA DURÉE DE NOTRE GARANTIE COMMERCIALE?
En cas de remplacement d'un produit ou d'une de ses pièces, pendant la période de garantie commerciale, la garantie de « la garantie commerciale LDLC » continue de courir dans les limites de la durée de la «garantie LDLC» initiale (absence d'extension de cette garantie).
Conformément à l'article L217-28 du Code de la consommation toute période d'immobilisation

suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état ; .

Les produits, vendus par LDLC, hors Produits Éligibles sont garantis :

- Les deux (2) premières années après la livraison par la garantie légale de conformité
- La troisième année après la facturation par la garantie commerciale gratuite LDLC
- La quatrième et la cinquième année après la facturation par le Pack Confort applicable aux

- consommateurs en cas de souscription (payant).

- Les Produits Éligibles vendus par LDLC sont garantis :
 Les deux (2) premières années après la livraison par la garantie légale de conformité
 - La troisième année, quatrième et cinquième année après la facturation par la garantie commerciale gratuite LDLC.

QUELLE EST L'ÉTENDUE TERRITORIALE DE NOTRE GARANTIE COMMERCIALE ?

La garantie commerciale est applicable à tous les produits achetés auprès de LDLC quel que soit le pays. En cas changement de localisation géographique par rapport à la commande initiale, les frais de transport aller et retour seront à la charge du client.

QUELLES SONT LES EXCLUSIONS DE NOTRE GARANTIE COMMERCIALE ?

Les clients professionnels ne sont pas éligibles à la garantie commerciale ou légale de conformité sur nos Boutiques. La garantie commerciale LDLC et la garantie légale de conformité sont exclusivement réservées aux consommateurs.

Les batteries, sujettes par nature à un vieillissement qui entraîne une baisse de leur autonomie, les accessoires et les pièces d'usures (comme par exemple, clavier, transformateur, charnière d'écran, ventilateur...) ainsi que les consommables, sont garantis dans les durées limites de la garantie initialement proposée par le constructeur.
Les produits reconditionnés et les pièces détachées hors catalogue standard utilisées dans le cadre de

réparations sont également exclus des garanties commerciales

Les produits ayant un prix unitaire supérieur ou égal à 3 000€ HT ne sont pas éligibles au Pack Confort pour les clients professionnels Une panne déclarée après la date de fin de garantie n'est pas couverte par la garantie.

Un produit présentant un cas d'exclusion de garantie n'est pas couvert par la garantie, quel que soit le dysfonctionnement rencontré sur le produit.

La garantie commerciale de LDLC n'est pas une extension de la garantie légale de conformité ou de la garantie relative aux vices cachés.

Exclusion de la garantie commerciale :

- Dommages dus à un vice de matière ou de construction ;
 Panne résultat d'une utilisation non conforme aux préconisations d'emploi du manuel ou normes du fabricant ;
- Panne affectant ou résultant d'une pièce d'usure :
- Panne affectant ou résultant de l'usage d'un accessoire externe au produit (comme boitiers de transport, alimentations externes, câbles, télécommandes, charnière d'écran, ventilateur ...);
- Dommages esthétiques causés au produit (comme rayures, marquages, traces d'usures, égratignures ...);
- Dommages résultats d'un choc, d'une altération physique ou d'une cause extérieure (tel que foudre, dégât des eaux, incident nucléaire, ou tout autre cas de force majeure) ; Dommages résultats d'une oxydation, définie comme toute corrosion par effet chimique des
- composants, nuisant à son bon fonctionnement :
- umpassins, imisain à son bui i uniciunii effett ; Identification du produit impossible de par l'absence ou l'effacement, total ou partiel, de son numéro de série ; Encrassement du produit suite au non-respect des conditions de nettoyage ou de ventilation
- Réparation ou modification du produit par toute personne étrangère à LDLC ou au service technique